



**Direction générale du territoire
et du logement**
Avenue de l'Université 5
1014 Lausanne
www.vd.ch/dgtl

Municipalité
de la Commune de Romanel-sur-Morges
Place du Cotterd 5
1122 Romanel-sur-Morges

Personne de contact : Simon Stoeri
T 021 316 75 98
E simon.stoeri@vd.ch
N/réf. 183723

Lausanne, le 18 mai 2022

Commune de Romanel-sur-Morges
Plan d'affectation communal
Détermination complémentaire après l'examen préalable – Parcelle n°119

Madame la Syndique, Madame et Messieurs les Municipaux,

Votre courrier du 12 avril 2022 concernant l'objet cité en titre nous est bien parvenu et a retenu toute notre attention.

Notre détermination du 21 février contient une erreur de transcription. En effet, les numéros de parcelles 119 et 13 ont été inversés d'où un possible malentendu sur la parcelle n°119.

Par ailleurs, après plusieurs coordinations avec votre mandataire, le bureau Fehlmann, nous validons votre analyse de la parcelle n°119, ainsi que le résultat du bilan pour ladite parcelle n°119 tel que présenté dans la variante qui nous a été soumise en date du 6 mai 2022.

Nous vous prions de recevoir, Madame la Syndique, Madame et Messieurs les Municipaux, nos meilleures salutations.

Yves Noirjean
directeur de l'aménagement

Simon Stoeri
urbaniste

Copie
Bureau Fehlmann – M. Chibli, Morges